

En ligne tous les mercredis

29 mai 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [Journée de solidarité : « Déjà 19 milliards d'euros récoltés »](#)
- [Pentecôte : l'argent profite bien aux personnes âgées, mais...](#)
- [Ces millions d'euros que Pôle Emploi réclame aux chômeurs](#)
- [Le Haut Conseil ne coûtera rien ou presque](#)
- [Les allocations familiales baisseront dès 5 000 euros de revenus](#)
- [La Cour des comptes critique la création de 60 000 postes dans l'Education nationale](#)
- [La transparence appliquée aux industriels et professionnels de Santé](#)
- [Retraites : le futur rapporteur annonce une réforme « d'ampleur »](#)
- [Retraites : les fonctionnaires seront aussi concernés par la réforme](#)
- [L'Unédic prévoit une hausse du chômage en 2013 et 2014](#)
- [Michel Sapin refuse de remettre en cause le repos dominical](#)
- [Les salaires des grands patrons ne seront pas encadrés](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Nouveau record en vue pour les redressements Urssaf](#)
- [Médecins : des dépassements de tarifs en hausse de près de 10 %](#)
- [Comment le gouvernement va traquer ceux qui fraudent le fisc](#)
- [Hollande salue « une volonté » de l'UE sur l'évasion fiscale](#)
- [Plus de 8 000 foyers ont payé plus de 100 % d'impôts en 2012](#)
- [Exil fiscal : le ministère de l'Economie et des Finances lève un peu plus le voile](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Danone s'allie avec Mengniu dans les produits laitiers frais en Chine](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [PSA va fermer un site dans les Hauts-de-Seine](#)
- [Val-de-Marne : Ricoh : 338 postes menacés](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Florence Toquet : « Nous sommes défavorables à la régularisation des évadés fiscaux »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET**REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} trimestre 2013. Résultats provisoires](#)
- [Préfinancement du CICE : près d'un demi-milliard d'euros déjà octroyé](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Journée de solidarité : « *Déjà 19 milliards d'euros récoltés* »

Concernant la journée de Solidarité, **Michèle Delaunay**, ministre déléguée aux Personnes âgées, a défendu, dans un entretien avec Le Parisien, ce qu'elle appelle « *le principe et l'efficacité de la contribution des Français* » : « *Elle a rapporté près de 19 Mds€ depuis sa création. Et, contrairement à ce que disent quelques esprits chagrins, cet argent n'est pas détourné de son but, il va bien aux personnes âgées et handicapées. Il est vrai que tout n'est pas dépensé, sur les 2,4 milliards collectés chaque année, ou plutôt sur l'ensemble du budget annuel de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, qui est de 20 milliards, mais ces euros tombent dans une réserve. [...] Je n'ai eu de cesse de tout mettre en œuvre pour que chaque euro soit utilement dépensé. Aussi bien pour embaucher du personnel en maison de retraite que pour y transformer des chambres doubles en chambres simples sans impacter le prix de la journée, ou pour financer des travaux de recherche très concrets pour une meilleure prise en charge du grand âge. [...] Dix ans après l'électrochoc de la canicule, reconnaissons que les choses se sont beaucoup améliorées* ».

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/air-du-temps/deja-19-milliards-d-euros-recoltes-20-05-2013-2817653.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 21/05/2013, Florence Deguen)

● Pentecôte : l'argent profite bien aux personnes âgées, mais...

Le 16 mai, **le gouvernement** a assuré que les fonds provenant de la journée de solidarité (contribution solidarité autonomie (CSA)), instaurée après la canicule de 2003, bénéficiaient bien aux personnes âgées et handicapées, avant d'évoquer une extension du dispositif. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a chiffré ses recettes à 18,6 milliards d'euros depuis 2004. La mesure reste cependant contestée. **La CFTC** la qualifie de « *mesure injuste vis-à-vis des salariés et de leurs familles* » et demande sa suppression : « *Quel sens y a-t-il à obliger des salariés qui sont régulièrement au chômage technique à travailler une journée de plus ?* ». Rappelons qu'en plus des salariés, les retraités imposables sont, depuis le 1^{er} avril 2013, soumis à un prélèvement de 0,3 % sur leurs pensions qui, estime **Mme Delaunay** « *contribuera au financement dès 2014 du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et l'autonomie des personnes âgées* ». Les artisans et professions libérales ne sont pas concernés par cette journée de Solidarité, même si **Mme Delaunay** précise que leur participation était « *effectivement envisagée* » : « *Le vieillissement et le risque de perte d'autonomie me paraît universel, la contribution me paraît devoir l'être. [Le sujet n'est toutefois] aucunement décidé ni arbitré* ». **L'AD-PA** (qui regroupe les directeurs de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées), elle, alerte sur l'utilisation des fonds : « *Près de 3 milliards d'euros ont été détournés de leur objectif [depuis l'origine]* ». Pour **Luc Allaire**, directeur de la CNSA, les « *2,5 milliards de non-consommation en cumul jusqu'en 2010, 250 millions* » (dont 10 % provenant de la journée de solidarité) ont été dirigés vers l'assurance-maladie, le reste allant au médico-social. **M. Allaire** : « *La CSA a été écornée à hauteur de 25 millions sur dix ans alors qu'elle a rapporté 18,6 milliards. C'est 1 pour 1 000, l'épaisseur du trait* ». Pour **Pascal Champvert**, de l'AD-PA : « *Les détournements de l'Etat, même petits, doivent être tenus pour inacceptables* ». Il a regretté que « *les personnes âgées ne bénéficient pas de tous les crédits qui leur ont été promis* », qu'ils proviennent de la journée de solidarité ou des crédits votés au Parlement.

- **NB** : D'après M. Allaire, pour 2013, les recettes de cette journée devraient être « *un peu inférieures* » aux 2,448 milliards prévus, en raison de la situation économique.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20130520.OBS9761/pentecote-l-argent-profite-bien-aux-personnes-agees-mais.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130520](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20130520.OBS9761/pentecote-l-argent-profite-bien-aux-personnes-agees-mais.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130520)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 20/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Ces millions d'euros que Pôle Emploi réclame aux chômeurs

Certains chômeurs se retrouvent à devoir rembourser des « indus » à Pôle Emploi. « *Selon l'ancienne ANPE, ils sont 500 000 aujourd'hui en France à avoir accumulé des dettes avec cet organisme. Pour un montant moyen de 596 euros et un total de 300 millions d'euros* ».

S'agit-il de fraudeurs ? Non, répond **Pôle Emploi**, qui explique : « Chez nous, les fraudes s'élèvent à 0,1 % de la masse salariale ! Le problème, c'est l'augmentation massive des salariés en "activités réduites" [1.545.000 fin mars, NDLR], CDD ou intérim. Notre réglementation est devenue très complexe. Il y a les règles générales et les cas particuliers, difficiles à expliquer. Nous devons faire des efforts de transparence. Nous avons commencé, avec des simulations de situations sur internet. Mais il faut continuer ». **Bernie Billey**, déléguée centrale CFDT à Pôle Emploi : « Le chômeur, quand il rentre dans une agence pour son premier emploi, est paniqué. Nous lui expliquons bien ce que sont ses droits et ses devoirs. Mais on ne sait pas ce qu'il en retient. Lui, il pense à trouver un job, veut savoir s'il perçoit suffisamment d'allocations pour payer son loyer. Nous devons leur parler leur langage et pas le nôtre, trop technique. Ils doivent comprendre que, s'ils ont un "trop-perçu", ils peuvent demander un étalement de leur dette, voire une remise. Moi, je vois beaucoup de gens qui ont travaillé deux jours et qui ne pensent pas à les déclarer ». Les négociations sur le renouvellement de l'assurance-chômage, qui doivent s'ouvrir d'ici la rentrée, devraient évoquer le sujet. **Patricia Ferrand**, secrétaire confédérale de la CFDT chargée du chômage : « Parmi les points que nous devons résoudre, il y a la simplification de la réglementation de Pôle Emploi ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130517.OBS9573/ces-millions-d-euros-que-pole-emploi-reclame-aux-chomeurs.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130520](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130517.OBS9573/ces-millions-d-euros-que-pole-emploi-reclame-aux-chomeurs.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130520)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/05/2013, Martine Gilson)

● Le Haut Conseil ne coûtera rien ou presque

Le Haut Conseil des Finances publiques, « gardien » de la règle d'or budgétaire, sera hébergé par la Cour des comptes, qui paiera également ses frais de fonctionnement. Pour le gouvernement, le Haut Conseil ne doit pas occasionner un euro de dépense supplémentaire. Son budget annuel est de 782 000 euros. Le détail : 330 000 euros pour rémunérer le rapporteur général du Haut Conseil et les 2 rapporteurs généraux adjoints, 450 000 euros pour financer les marchés d'expertises, 25 000 euros pour le fonctionnement courant et les déplacements. S'ajoutent à cela 75 000 euros (non reconductibles) pour l'installation dans les locaux de la Cour des comptes.

<http://www.acteurspublics.com/2013/05/17/le-haut-conseil-ne-coutera-rien-ou-presque>

(Source : www.acteurspublics.com du 17/05/2013)

● Les allocations familiales baisseront dès 5 000 euros de revenus

D'après Le Figaro, le gouvernement aurait tranché sur la réforme des allocations familiales. Ainsi les aides seraient dégressives en fonction des revenus. 15 % des Français seraient touchés par la mesure. Selon Le Figaro, les allocations commenceraient à baisser pour les ménages gagnant plus de 5 000 ou 6 000 euros par mois. Elles seraient ensuite divisées par quatre à partir de 7 000 euros de revenus mensuels. Le but ? Economiser 1 milliard d'euros dès 2014, soit la moitié des 2,2 milliards d'euros d'économies visées par le gouvernement pour la branche famille de la Sécurité sociale à partir de 2016.

<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/05/16/10001-20130516ARTFIG00675-15-des-menages-penalises-par-la-baisse-des-allocations-familiales.php>

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130517.CHA9580/les-allocations-familiales-baisseront-des-5-000-euros-de-revenus.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130517](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130517.CHA9580/les-allocations-familiales-baisseront-des-5-000-euros-de-revenus.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130517)

(Sources : www.lefigaro.fr du 16/05/2013, Guillaume Guichard, www.challenges.fr du 17/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● La Cour des comptes critique la création de 60 000 postes dans l'Education nationale

Dans un rapport intitulé « Gérer les enseignants autrement », rendu public le 22 mai, la **Cour des comptes** écrit : « L'Education nationale ne souffre pas d'un manque de moyens ou d'un nombre trop faible d'enseignants, mais d'une utilisation défailante des moyens existants ».

Les principales critiques de la Cour : « L'articulation incohérente entre les obligations réglementaires de service (ORS) et les missions légales des enseignants. L'affectation des enseignants, inadaptée aux besoins des élèves et aux exigences des postes. Le système ne tient pas compte des profils des enseignants : en 2011, 65 % des néo-titulaires du second

degré ont été affectés en établissement difficile ou comme remplaçants, contre 33 % pour le reste des enseignants. [...] Ce système favorise l'instabilité des enseignants débutants et encourage peu la mobilité des enseignants expérimentés ». Autre point : les faibles écarts de rémunération. En conclusion de son rapport, la Cour avance **quatre recommandations** : « redéfinir le métier enseignant en adaptant en particulier les obligations réglementaires de service » ; « mieux valoriser les ressources humaines, au niveau individuel et des équipes » ; « affecter les enseignants en fonction de la réalité des postes et des projets d'établissement » et « assurer une gestion de proximité ». La Cour fait **trois propositions** choc : financer la réforme du métier enseignant en réduisant les volumes horaires au lycée, introduire la bivalence dans le secondaire (la possibilité pour les professeurs d'enseigner deux disciplines), et annualiser les emplois du temps.

- **NB** : Trois propositions qui figuraient déjà dans le rapport Pochard de 2008, « aussitôt enterré par le ministre d'alors, Xavier Darcos », dixit L'Express.

http://www.lexpress.fr/education/la-cour-des-comptes-critique-la-creation-de-60-000-postes-dans-l-education-nationale_1250594.html

(Source : www.lexpress.fr du 22/05/2013, Marie Caroline Missir)

● La transparence appliquée aux industriels et professionnels de Santé

C'est le 22 mai 13 qu'a été publié, au Journal Officiel, le décret sur la transparence entre industriels et professionnels de santé, dit décret Sunshine Act. **Marisol Touraine**, ministre de la Santé et des Affaires sociales, a souligné « l'importance de ce texte, qui marque une avancée majeure en matière de transparence et de prévention des conflits d'intérêt ». Elle a souhaité la plus grande transparence possible dans le cadre légal existant. Sera ainsi rendu public tout avantage d'une valeur supérieure ou égale à 10 euros. **Mme Touraine** : « Ce seuil est le plus bas possible dans le cadre actuel de la loi du 29 décembre 2011, ainsi que l'a estimé le Conseil d'Etat. La France est le premier pays en Europe à porter un dispositif de ce type. Au cours des dernières années, il y a eu un certain nombre de scandales qui ont amené nos concitoyens à douter de nos médicaments ». Le texte est entré en vigueur le 23 mai. La publication de ces données sera centralisée à terme sur un site internet public unique. **Mme Touraine** : « Quant au contrôle des déclarations, il sera effectué par l'agence du médicament ANSM, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 45 000 euros en cas de fausse information ».

http://www.liberation.fr/societe/2013/05/22/la-transparence-appliquee-aux-industriels-et-professionnels-de-sante_904761

- Décret n° 2013-414 du 21 mai 2013 relatif à la transparence des avantages accordés par les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et cosmétique destinés à l'homme (4 pages) :

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20130522&numTexte=6&pageDebut=08407&pageFin=08409

(Sources : www.liberation.fr du 22/05/2013, www.legifrance.gouv.fr du 22/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Retraites : le futur rapporteur annonce une réforme « d'ampleur »

Michel Issindou, député PS, probable rapporteur du projet de loi sur les retraites : « C'est une réforme d'ampleur. Nous aurions tort de faire une réforme au rabais ». Un projet que le gouvernement entend déposer « dans la deuxième quinzaine de septembre », pour qu'il soit débattu dans l'hémicycle « en septembre-octobre ». **M. Issindou** : « Il y aura des tensions, je pense que ce sera dur, il y aura des mouvements dans la rue, mais par rapport à 2010 (précédente réforme des retraites), l'opinion publique est plus prête à entendre les choses. De toute façon, nous allons être impopulaires avec cette réforme, et tant qu'à l'être, autant faire des choses utiles pour l'avenir [...], qu'au moins nous allions au fond des choses. [Ainsi] nous n'échapperons pas à un allongement de la durée de cotisation, car c'est la mesure qui produit le plus d'effets à terme. [Mais] en maintenant l'âge légal (de départ) à 62 ans, nous laissons une porte de sortie. [Par ailleurs,] il y a un autre sujet qui fera débat, c'est celui du rapprochement public-privé. Il faut crever l'abcès et nous ne réussissons pas si nous ne passons pas par cette phase-là ». Concernant une participation des retraités : « Je pense qu'il faudra faire attention aux petites retraites, ne pas demander d'efforts supplémentaires à

ceux qui sont, peut-être, en deçà de 1 500 euros ». Sur la pénibilité : « Quelqu'un qui a fait 10 ans à la chaîne, on peut espérer qu'il ne fera pas 40 ans ». En conclusion : « [La réforme comportera] des mesures désagréables [afin de combler le déficit de 20 milliards d'euros prévus en 2020, mais aussi des] mesures de justice sociale. S'il y a des mesures très positives, sur les femmes par exemple, personne ne pourra s'opposer à cela ».

http://www.liberation.fr/societe/2013/05/23/retraites-le-futur-rapporteur-annonce-une-reforme-d-ampleur_905082

(Source : www.liberation.fr du 23/05/2013)

● Retraites : les fonctionnaires seront aussi concernés par la réforme

- **Marisol Touraine**, ministre des affaires sociales, le 23 mai : « Le système public fera évidemment partie de la réforme des retraites que nous allons engager. Contrairement aux idées reçues, d'ores et déjà, beaucoup des règles qui s'appliquent dans le privé s'appliquent aussi au public, par exemple la durée de cotisation ». Si la base actuelle de calcul du montant des pensions n'est pas la même, il existe « à l'inverse des primes qui sont versées à un certain nombre de fonctionnaires qui ne sont pas prises en compte dans la base de calcul des retraites ». **Mme Touraine** : « C'est à tout cela que travaille la Commission Moreau, qui va faire des propositions dans quelques jours sur lesquelles nous travaillerons [et pour l'instant] tout est sur la table. [Mais] ne caricaturons pas, ne faisons pas comme si d'un côté il y avait des privilégiés et de l'autre ceux à qui on aurait imposé les règles les plus dures. Nous avons besoin d'une réforme qui fasse appel aux efforts de tous les Français, mais nous avons surtout besoin d'une réforme de justice parce qu'il reste des inégalités, il y a des injustices qui doivent être corrigées. [...] Pour la gauche, une réforme des retraites, ce n'est pas seulement un exercice comptable, c'est d'abord et avant tout un exercice de justice ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-fonctionnaires-seront-aussi-concernes-par-la-reforme-des-retraites_386097.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 23/05/2013)

● L'Unédic prévoit une hausse du chômage en 2013 et 2014

Le 23 mai, l'Unédic a annoncé s'attendre à une poursuite de la hausse du nombre de chômeurs en 2013 et en 2014. Question déficit, l'organisme prévoit un déficit de 4,8 milliards d'euros pour 2013 et 5,6 milliards fin 2014. **Vincent Destival**, directeur général de l'Unedic : « [Ces prévisions] intègrent l'impact du CICE [crédit d'impôt compétitivité, ndlr], qui commencerait à créer des emplois au second semestre 2013, et la mise en œuvre des emplois d'avenir ». **Jean-François Pilliard** (Medef), président de l'Unedic : « Le gouvernement et le président de la République ont fixé une ambition, ce n'est pas une promesse, il y a une grosse différence ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/23/degradation-attendue-du-chomage-et-des-comptes-de-l-unedic-en-2013-et-2014_3416570_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130524-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/23/degradation-attendue-du-chomage-et-des-comptes-de-l-unedic-en-2013-et-2014_3416570_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130524-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 24/05/2013)

● Michel Sapin refuse de remettre en cause le repos dominical

Le 23 mai, **Michel Sapin**, ministre du travail, a déclaré ne pas vouloir « grignoter par petits morceaux le repos dominical » des salariés. Il répondait ainsi à un groupe de députés PS désireux de voir assouplir la législation sur l'ouverture des commerces le dimanche. **M. Sapin** : « La situation est extrêmement complexe et la droite l'a rendue encore plus complexe ». Et de pointer une contradiction chez les Français, « plutôt favorables » à l'ouverture des magasins le dimanche, mais « opposés dans leur grande majorité à l'idée de travailler ce jour-là ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/michel-sapin-refuse-remettre-en-cause-le-repos-dominical_386099.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 23/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Les salaires des grands patrons ne seront pas encadrés

- **Pierre Moscovici**, ministre de l'Économie et des Finances : « Après plusieurs mois de concertation, j'ai décidé de concentrer l'action législative sur la contribution de 75 % sur la

part des rémunérations dépassant 1 million d'euros, qui sera acquittée par l'employeur. Elle sera soumise au Parlement dans le cadre du budget 2014, et aura une durée limitée à deux ans. [Le gouvernement n'ira] pas au-delà sur le plan législatif : il n'y aura pas de projet de loi spécifique sur la gouvernance des entreprises. [J'ai] choisi d'agir dans le dialogue ». M. Moscovici a indiqué avoir rencontré Laurence Parisot, présidente du Medef, et Pierre Pringuet, président de l'Association française des entreprises privées (AFEP), « qui se sont engagés à présenter rapidement un renforcement ambitieux de leur code de gouvernance. [...] Nous préférons miser sur une 'autorégulation exigeante'. Mais attention ! Si les décisions annoncées ne sont pas à la hauteur, nous nous réservons la possibilité de légiférer ».

- **M. Moscovici** : « Les entreprises sont au cœur de notre politique économique : nous voulons les aider à créer de la richesse et des emplois, à investir et à embaucher. [...] Il faut d'abord que les dispositifs lancés fonctionnent à plein régime ». **Le Monde** : « Il rappelle par ailleurs que le gouvernement va diversifier le financement des PME et des ETI "dès 2014, avec le lancement du PEA-PME, dont les plafonds seront relevés jusqu'à 225 000 euros". L'argent des assureurs sera, en outre, mobilisé. "Le code des assurances sera réformé en juin par décret pour permettre aux assureurs de financer massivement les entreprises. Ceci devrait permettre de dégager 90 milliards d'euros de prêts ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/24/salaires-des-grands-patrons-bercy-choisit-la-voie-de-l-autoregulation_3416670_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130524-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/24/salaires-des-grands-patrons-bercy-choisit-la-voie-de-l-autoregulation_3416670_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130524-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 21/05/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Nouveau record en vue pour les redressements Urssaf

Même si les chiffres sont encore provisoires, la tendance est claire : « le bilan 2012 des contrôles réalisés par les Urssaf devrait faire état d'un nouveau record en matière de redressements. Ceux-ci, proches de 1,2 milliard d'euros en 2011 auraient atteint environ 1,4 milliard d'euros en 2012 ». Pourquoi ? Les contrôles n'ont pas précisément augmenté mais sont mieux ciblés et génèrent des redressements dans les deux tiers des cas. De plus, la coopération renforcée entre les différentes administrations porte ses fruits. Enfin, les outils législatifs mis à disposition des Urssaf sont mieux adaptés, « à l'instar du redressement forfaitaire ». Les éléments de rémunération qui ne font pas, à tort, l'objet de cotisations, arrivent en tête. Travail dissimulé, gratifications, primes, indemnités et autres avantages en nature. A l'automne dernier, le gouvernement a présenté un nouveau plan de lutte contre le travail illégal. Un plan en 5 orientations : « lutte contre les différentes formes de travail dissimulé, répression des fraudes aux détachements de salariés (via un prestataire localisé à l'étranger), contrôle des opérations de sous-traitance, lutte contre les faux statuts et le recours à des salariés sans titre de séjour ». Au niveau de la lutte anti-fraude fiscale, M. Cazeneuve, ministre du Budget, a fait état de hausses sensibles pour le bilan 2012 : les contrôles ont rapporté 18 milliards d'euros de droits et pénalités (+ 10 % par rapport à 2011).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202775822280-nouveau-record-en-vue-pour-les-redressements-urssaf-568101.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20130521-\[s=461370_n=2_c=201_j-1413980\[SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202775822280-nouveau-record-en-vue-pour-les-redressements-urssaf-568101.php?xtor=EPR-1500-[france]-20130521-[s=461370_n=2_c=201_j-1413980[SDV]@1)

(Source : www.lesechos.fr du 21/05/2013, Etienne Lefebvre)

[Retour au sommaire](#)

● Médecins : des dépassements de tarifs en hausse de près de 10 %

Selon le nouvel observatoire CISS-Santéclair-60 Millions de consommateurs, les dépassements d'honoraires des médecins spécialistes de secteur 2 ont progressé de 9 % entre 2010 et 2012, à 2,158 milliards d'euros. Ainsi, à Paris, toutes spécialités confondues, un patient débourse 37,70 euros en moyenne par acte au-delà du tarif Sécurité sociale.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202787027045-medecins-des-dépassements-de-tarifs-en-hausse-de-pres-de-10-569593.php?xtor=EPR-101-\[NL_13h\]-20130527-\[s=461370_n=2_c=201_j-1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202787027045-medecins-des-dépassements-de-tarifs-en-hausse-de-pres-de-10-569593.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130527-[s=461370_n=2_c=201_j-1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 27/05/2013, Etienne Lefebvre)

● Comment le gouvernement va traquer ceux qui fraudent le fisc

- **Bernard Cazeneuve**, ministre du Budget, au "Grand-Rendez-Vous" Europe 1/Le Parisien/iTélé : « L'objectif est de faire en sorte que ceux qui échappent à l'impôt soient rappelés durement à leur devoir de citoyen. Les syndicats estiment la fraude à 70 milliards par an. Il n'est pas normal que des Français, depuis longtemps, échappent à cette obligation citoyenne. [Le projet de loi présenté en juin renforcera] les moyens de la justice et de l'administration fiscale pour lutter contre la délinquance financière ». **Les moyens ?** Création d'un parquet financier. Renforcement des peines de prison pour les cas qui relèvent de la grande délinquance financière. « Il pourra y avoir des écoutes, il pourra y avoir des infiltrations [pour dénicher les fraudeurs] ». Quant à une cellule de régularisation, c'est non.

M. Cazeneuve : « Des cellules de régularisation, non. La possibilité de se mettre en conformité selon le droit commun, oui ». Il s'agit pour le gouvernement d'augmenter les recettes fiscales de l'an prochain : « 6 milliards (supplémentaires) résulteront essentiellement de la lutte contre la fraude fiscale et de ce que nous allons faire sur la diminution de la dépense fiscale ». Le ministre précise aussi que le gouvernement allait « regarder niche fiscale par niche fiscale, par ministère, de manière à faire en sorte que nous diminuions la dépense fiscale ».

Challenges : « Pour autant, une nouvelle hausse des impôts est prévue en 2014. Elle sera limitée à 0,3 % promet le ministre du Budget qui s'engage à ne plus les augmenter par la suite "jusqu'à la fin du quinquennat" ».

[http://www.challenges.fr/patrimoine/20130526.CHA9908/fraude-fiscale-comment-bernard-cazeneuve-compte-traquer-les-contribuables-malhonnetes.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130527](http://www.challenges.fr/patrimoine/20130526.CHA9908/fraude-fiscale-comment-bernard-cazeneuve-compte-traquer-les-contribuables-malhonnetes.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130527)

(Source : www.challenges.fr du 27/05/2013)

● Hollande salue « une volonté » de l'UE sur l'évasion fiscale

M. Hollande est intervenu à la fin du Conseil européen, organisé le 22 mai à Bruxelles. Le président de la république a principalement évoqué la lutte contre la fraude fiscale : « Nous avons maintenant sur le plan international et sur le plan européen une volonté, [...] l'impunité [est] terminée, l'opacité, en voie d'extinction ». D'après M. Hollande, l'échange automatique d'informations serait acté. Restent à convaincre le Luxembourg et l'Autriche qui « émettent toujours des réserves et bénéficient de dérogations ».

M. Hollande : « L'Europe ne doit pas seulement suivre, mais aussi anticiper ». L'évasion fiscale se situant « au-delà de l'Europe », il estime que le G8 qui se tiendra en juin sera « une réunion importante ». Idem pour le G20 qui aura lieu en septembre, à Saint-Pétersbourg. Enfin, le chef de l'Etat veut s'attaquer à « l'optimisation fiscale » recherchée par certaines firmes internationales : « Il faut rechercher les recettes du côté de ceux qui ne paient pas l'impôt ».

<http://www.lejdd.fr/International/UE/Actualite/Hollande-salue-une-volonte-de-l-UE-sur-l-evasion-fiscale-608889>

(Source : www.lejdd.fr du 23/05/2013, Arnaud Focraud – leJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

● Plus de 8 000 foyers ont payé plus de 100 % d'impôts en 2012

- **Gilles Carrez**, président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale : « Quelque 8 010 foyers fiscaux ont payé en impôts l'an dernier plus de 100 % de leur revenu fiscal de référence de l'année 2011. La même année, ils étaient 11 960 foyers à être imposés à plus de 75 % de leurs revenus, et 9 910 à l'être à plus de 85 % ». D'après **Les Echos**, la « situation s'explique en partie par les mesures ponctuelles de l'été 2012 » : « La contribution exceptionnelle sur la fortune, que le gouvernement Ayrault avait fait voter dans la loi de finances rectificative, était destinée à "compenser ponctuellement le coût du bouclier fiscal, qui donnait encore lieu à des remboursements". Cette contribution, qui ne doit pas être reconduite, visait les patrimoines supérieurs à 1,3 million d'euros, mais "pour la première fois depuis 25 ans, elle ne faisait l'objet d'aucun plafonnement, ce qui a accru sensiblement son impact ». Comparant à l'année 2011, le quotidien note que, malgré le bouclier fiscal, 5 221 foyers étaient alors imposés à plus de 100 % de leurs revenus. 6 203 l'étaient à plus de 85 % de leurs revenus, et 6 343 à plus de 75 %.

[http://www.challenges.fr/economie/20130521.CHA9641/plus-de-8-000-foyers-ont-paye-plus-de-100-d-impots-en-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130521](http://www.challenges.fr/economie/20130521.CHA9641/plus-de-8-000-foyers-ont-paye-plus-de-100-d-impots-en-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130521)

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00523064-cazeneuve-justifie-les-8-000-contribuables-taxes-a-100-de-leurs-revenus-568464.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20130522-\[s=461370_n=2_c=201_-1413980\[SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00523064-cazeneuve-justifie-les-8-000-contribuables-taxes-a-100-de-leurs-revenus-568464.php?xtor=EPR-1500-[france]-20130522-[s=461370_n=2_c=201_-1413980[SDV]@1)

(Source : www.challenges.fr du 21/05/2013, www.lesechos.fr du 22/05/2013)

● Exil fiscal : le ministère de l'Economie et des Finances lève un peu plus le voile

En répondant aux questions qu'avait posées Gilles Carrez, président (UMP) de la commission des Finances de l'Assemblée, Bercy apporte un certain nombre de réponses sur l'exil fiscal. **01)**- Les redevables de l'ISF ayant déclaré un domicile fiscal à l'étranger. Les chiffres restent stables. En 2010 (les derniers chiffres), 717 contribuables sont partis pour 129 retours (contre 809 départs et 343 retours en 2009). **02)**- Les Français contraints de régler l'exit tax. Du 1^{er} mars 2011, date d'entrée en vigueur de cette taxe, jusqu'au 31 janvier 2013, il y a eu 251 déclarations, dont 122 en 2012 contre 128 en 2011. **03)**- Les électeurs français inscrits dans les consulats des pays d'exil fiscal : « *il n'y aurait pas d'afflux massif de Français, mais ces chiffres ne sont pas probants : d'abord, ils concernent toute la communauté française et donc ne permettent pas de bien cibler ceux qui ont déménagé pour des raisons très probablement fiscales ; ensuite l'inscription n'est pas obligatoire* ». **04)**- Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles françaises à l'étranger : pour l'année scolaire 2012-2013, il y a 118 784 inscrits dans des écoles, collèges et lycées sous tutelle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Les effectifs ont crû de 18 % depuis 2008. **Bercy** en conclut qu'il n'y a « *aucune explosion de l'exil fiscal* », bien que reconnaissant qu'il « *n'y avait jusqu'ici aucun dispositif de mesure de l'exil fiscal, et ces éléments, même additionnés et croisés, restent parcellaires ; il y a peut-être un problème d'indicateurs* ». Conclusion différente du côté de la **commission des Finances** : « *Il est encore trop tôt pour sauter aux conclusions mais les montants en jeu dans l'exit tax et la montée des effectifs dans les écoles françaises à l'étranger sont des indices un peu inquiétants* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9565/exil-fiscal-le-ministere-de-l-economie-et-des-finances-leve-en-partie-le-voile.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130516](http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9565/exil-fiscal-le-ministere-de-l-economie-et-des-finances-leve-en-partie-le-voile.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130516)

(Source : www.challenges.fr du 16/05/2013, Gaëlle Macke)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Danone s'allie avec Mengniu dans les produits laitiers frais en Chine

Danone vient d'annoncer qu'il allait créer 2 coentreprises avec des Chinois, pour un investissement de 325 millions d'euros. Il s'agit d'abord de Cofco, entreprise publique d'agroalimentaire qui permettra à Danone de devenir « *actionnaire stratégique de Mengniu* », leader chinois des produits laitiers ; il s'agit ensuite d'une entreprise directement créée avec Mengniu, qui leur permettra de mettre en commun leurs actifs. **Franck Riboud**, PDG de Danone : « *L'alliance des forces de Danone, de Cofco et de Mengniu constitue la combinaison gagnante pour exploiter pleinement le potentiel de la catégorie de Produits Laitiers Frais en Chine. L'expertise étendue de Cofco dans l'industrie agroalimentaire chinoise, ainsi que la plate-forme de distribution nationale de Mengniu en Chine, permettr[ont] de renforcer de manière significative la pénétration de nos marques auprès des consommateurs chinois* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/danone-s-allie-avec-mengniu-dans-les-produits-laitiers-frais-en-chine_385632.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 22/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● PSA va fermer un site dans les Hauts-de-Seine

Selon France Inter, PSA Peugeot Citroën compte fermer son site de conception et d'ingénierie de Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine) à l'été 2014, et redéployer ses 660 employés sur d'autres sites du groupe en France. La majorité des employés devrait être affectée sur les sites du groupe à Vélizy ou encore Poissy, tous deux en région parisienne, tandis qu'une partie de l'activité – qui concerne une vingtaine de postes - devrait partir vers Vesoul (Haute-Saône). Le 22 mai, **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement, a déclaré : « *C'est bien d'un déménagement qu'il s'agit, les salariés sont invités à rejoindre*

Vélizy, qui est à dix kilomètres. [...] Il y a poursuite d'activité, c'est un simple déménagement, et le comité central d'entreprise a été informé. (...) Qu'il y ait des inquiétudes qui s'expriment, c'est bien naturel. Ce que le gouvernement a défendu sans relâche, c'est qu'aucun salarié ne passe par la case Pôle emploi. De ce côté-là, nous avons obtenu un certain nombre de résultats, ce qui n'était pas évident il y a plusieurs mois ». Concernant les salariés qui pourraient devoir rejoindre le site de Vesoul, Mme Vallaud-Belkacem a précisé que cela faisait « partie des solutions proposées aux salariés, je ne vous dis pas que tout est parfait ». A l'heure où est écrit cet article, la direction de PSA n'avait pas fait de commentaire.

http://www.liberation.fr/economie/2013/05/22/psa-va-fermer-un-site-dans-les-hauts-de-seine_904688

(Source : www.liberation.fr du 22/05/2013)

● Val-de-Marne : Ricoh : 338 postes menacés

Le 23 mai, l'entreprise Ricoh, dont le siège est à Rungis, a annoncé un projet de réorganisation qui pourrait entraîner la suppression de 338 postes (un peu plus de 13 % des effectifs). **Thang Doan**, délégué CGT : « La moitié des suppressions devrait concerner le siège de Rungis ». **Frédéric Guérin**, délégué CFE-CGC : « Ces 338 postes, c'est un chiffre astronomique. On se demande comment on va continuer à fonctionner dans certains services. Tous les types de postes sont concernés. Cela peut aussi bien aboutir au licenciement d'un directeur des processus qu'à celui d'un assistant de direction. Mais on nous annonce, par exemple, la possible disparition de 43 postes de gestionnaires de compte client rien qu'à Rungis ». **Eric Baudart**, directeur de la communication de Ricoh France : « La réunion ne visait qu'à présenter un premier jet du projet. L'entreprise rencontre des difficultés depuis 2008 et a présenté une perte sèche de 2 M€ sur l'année fiscale 2012. Les prix copies et les marges s'érodent beaucoup depuis six ans. Nous devons rencontrer à nouveau les partenaires sociaux dans un mois afin de connaître leurs retours sur ce que nous leur avons proposé ce matin. Notre objectif, c'est d'éviter au maximum les licenciements contraints, comme nous l'avons fait en 2010 en mettant en place un plan de départ volontaire ». **Le Parisien** : « Ricoh France a toutefois confirmé avoir pour projet d'externaliser certaines tâches administratives pour les mutualiser au niveau européen ».

<http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/ricoh-338-postes-menaces-24-05-2013-2830297.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 24/05/2013, A.L. avec L.M.)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Florence Toquet : « Nous sommes défavorables à la régularisation des évadés fiscaux »

Dans l'Expansion, **Florence Toquet**, secrétaire nationale du syndicat Solidaires finances publiques, réagit aux propos de M. Cazeneuve, qui a annoncé « réfléchir à un nouveau mécanisme pour régulariser les contribuables coupables d'évasion fiscale » : « Nous sommes défavorables à la régularisation des évadés fiscaux parce que c'est une mesure qui n'est prise qu'une seule fois et qui n'a pas d'effet sur l'ensemble des schémas fiscaux existants de fraude. Il s'agit d'une mesure ponctuelle, qui permet éventuellement de faire entrer de l'argent si des personnes se manifestent auprès de l'administration fiscale pour restituer les sommes qu'ils doivent. Mais la cellule de restitution ne permet pas de lutter contre l'évasion fiscale et la fraude internationale. Cette mesure rappelle la "cellule de dégrisement" initiée sous le précédent gouvernement. [...] Il faudrait renforcer les mesures de lutte contre les paradis fiscaux et mettre en place des mécanismes d'échanges automatiques d'informations entre les pays européens. Après ce premier pas, il serait nécessaire de mettre en œuvre des mesures de reporting comptable pays par pays afin d'être en capacité de déterminer la réalité économique des paradis fiscaux et des territoires non coopératifs à fiscalité privilégiée. Nous avons également besoin d'augmenter les moyens humains de l'administration qui lutte contre la fraude fiscale. [...] Les moyens matériels devraient aussi être perfectionnés. Les vérificateurs partent sur le terrain avec des ordinateurs anciens, lourds, qui ne sont pas adaptés. Pour y remédier, nous demandons le renouvellement de leur matériel informatique, un accès plus large à internet pour détecter et

contrôler la fraude, et que les remboursements de frais des agents qui se déplacent pour faire du contrôle soient améliorés. Quant aux moyens juridiques, il faudrait revoir les procédures en matière de prescription fiscale. Le système que l'on a actuellement n'est pas adapté pour pénaliser la grande fraude. Adapter voire allonger le délai de prescription pour traiter les dossiers correctement serait une avancée. [...] Enfin, il est important de réfléchir à une nouvelle organisation interne du contrôle en réajustant le délai de traitement des dossiers, les objectifs fixés aux vérificateurs afin qu'ils puissent traiter les données à enjeux qui demandent un long travail d'enquête ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/nous-sommes-defavorables-a-la-regularisation-des-evades-fiscaux_385399.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 21/05/2013, Audrey Avesque)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} trimestre 2013. Résultats provisoires**

- **Présentation du ministère du Travail et de l'Emploi** : « Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, l'indice du salaire mensuel de base (SMB) augmente de 0,7 % au 1^{er} trimestre 2013 et de 1,9 % sur un an. Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE) connaît la même progression entre décembre 2012 et mars 2013 (+ 0,7 %), soit + 2,0 % sur un an. Ces évolutions doivent être mises au regard de l'inflation sur la période : les prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmentent de 0,5 % au cours du 1^{er} trimestre et de 0,9 % entre mars 2012 et mars 2013. Sur le même champ, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est stable à 35,6 heures à la fin du mois de mars 2013.

Selon l'estimation flash de l'emploi salarié réalisée par l'Insee et la Dares à partir des résultats provisoires Acemo, dans l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture, les effectifs salariés continueraient de baisser pour le quatrième trimestre consécutif : - 0,1 % au 1^{er} trimestre 2013 (soit - 20 300). Sur un an, ils fléchiraient de 0,8 % (soit - 133 800 emplois) ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2013-030-activite-et-conditions-d,16253.html>

- **Le texte dans son intégralité (2 pages)** :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-030.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 16/05/2013)

● **Préfinancement du CICE : près d'un demi-milliard d'euros déjà octroyé**

- **Présentation du ministère de l'Economie et des Finances** : « Le préfinancement du CICE, qui apporte immédiatement un soutien à la trésorerie des entreprises en finançant jusqu'à 85 % du CICE anticipé, rencontre actuellement un fort succès. A la mi-mai, Oséo-bpifrance a déjà préfinancé le CICE à hauteur de 488 millions d'euros.

Au 14 mai 2013, le cap des 2 670 préfinancements a été franchi pour un montant de 488 millions d'euros avec :

- 1850 entreprises financées pour un montant de 191 millions d'euros
- 574 dossiers à l'étude pour un montant de 145 millions d'euros et
- 246 demandes en cours pour un montant de 152 millions d'euros

Pour mémoire, le CICE équivaut en 2013 à 4 % de la masse salariale pour les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC (6 % à partir de 2014) ».

<http://www.economie.gouv.fr/bilan-prefinancement-cice-mi-mai-2013>

- **Point du 14 mai 2013 sur le préfinancement du CICE**

http://www.bpifrance.fr/communiques_de_presse

(Source : www.economie.gouv.fr du 17/05/2013, www.bpifrance.fr du 16/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier.
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez le faire, merci d'envoyer un mail à la même adresse :
eric.tessier@urssaf.fr